

Les Antifas allemands font la loi en Alsace



Ce samedi 9 novembre, le syndicat mixte d'aménagement qui gère le château du Hohlandsbourg (département du Haut-Rhin) avait été prévenu par le groupe « Antifa » de Fribourg (ville moyenne allemande proche de l'Alsace) que des corporations étudiantes nationalistes et d'extrême droite venant d'Allemagne et d'Autriche avaient réservé une salle. Une centaine de personnes issues de l'AFD et du FPÖ devaient visiter le château pour ensuite se restaurer sur place. Quand la directrice du syndicat mixte découvrit, avec toute l'horreur qu'on peut imaginer, les origines politiques du groupe, elle faillit tomber de sa chaise, c'est du moins ce que rapporte la presse régionale.

De concert avec le maire de Wettolsheim, elle a donc immédiatement annulé la visite du château et la réservation de la salle pour ne pas faire du Hohlandsbourg une plate-forme de l'extrême droite.

Le groupe avait également prévu la visite et dégustation de vin et de tarte flambée dans cave vinicole de Husseren-les-Châteaux.

Visite annulée sous la pression de la gendarmerie locale qui craignait des troubles à l'ordre public.

Une troisième réservation d'une salle pour le jour suivant a également été annulée par le maire d'Obermorschwihr, pour les mêmes raisons.

Que faut-il en retenir ?

Des maires et des organisateurs se laissent dicter leur conduite sans réfléchir, sans se poser la moindre question, par une organisation dont le comportement fasciste envers ceux qui ne pensent et n'agissent pas selon leurs codes n'est plus à démontrer. La soumission aux Antifas, à plus forte raison allemands, qui voudraient faire la loi en France n'est-elle pas une preuve de lâcheté et de crétinisme ?

Rappelons aussi que l'AFD et le FPÖ ne sont pas des partis clandestins, mais parfaitement légaux, dont leurs élus siègent de plus en plus nombreux aux Parlements nationaux ou régionaux de ces deux pays.

Quant au prétexte de troubles à l'ordre public, je ne vois pas en quoi un repas, des prises de paroles dans une salle close puissent représenter un trouble à l'ordre public. Autant annuler toutes les conférences, les séminaires et autres réunions corporatives ou d'entreprise. Idem pour la visite d'une cave vinicole où l'on pourrait alors arbitrairement exclure les bossus, les myopes et les transgènes.

Et surtout, nos organisateurs et maires vertueux ne semblent guère gênés par les prosélytes d'une religion qui leurs jettent leur croyance en pleine figure à tous les coins de rue et qui revendiquent 263 morts par assassinats et plus de 1 000 blessés en France, ces dernières années.

Alors, les maires d'Alsace ou d'ailleurs, il serait temps que vous retiriez vos œillère estampillées « bien-pensance » et cesser d'agir en collabos bien disciplinés.

Jean-Louis Burtscher